

Cancer et COVID-19 : l'Institut répond en direct aux questions des patients et du grand public le jeudi 28 mai à 16h30

Débutée le 11 mai dernier, la période de déconfinement soulève de nombreuses questions chez les patients atteints de cancer et de leurs proches mais aussi auprès du grand public. En complément du dossier mis en ligne sur son site le 12 mai pour y répondre, l'Institut propose une visioconférence sur Go ToWebinar pour poursuivre les échanges. Le jeudi 28 mai à 16h30 Marianne Duperray, directrice des recommandations et du médicament et le Dr Jean-Baptiste Méric, directeur du pôle Santé publique et soins répondront en direct aux questions des internautes.

Comment aborder le déconfinement ? : l'Institut répond en direct aux questions des patients, de leurs proches et du grand public

Les patients atteints de cancer représentent une population à risque face à l'épidémie du COVID-19. La reprise de leurs activités doit impérativement s'accompagner de précautions afin de préserver leur santé. Soins, déplacements, vie sociale ou encore vie professionnelle, l'ensemble des domaines de la vie est impacté. Des questions se posent également sur le dépistage et le diagnostic des cancers. Afin de les accompagner dans cette période singulière, l'Institut propose un échange avec Marianne Duperray, directrice des recommandations et du médicament et le Dr Jean-Baptiste Méric, oncologue et directeur du pôle santé publique et soins de l'Institut.

Comment participer et poser ses questions ?



Dès aujourd'hui, les internautes peuvent adresser leurs questions en message privé sur les réseaux sociaux ou en répondant aux posts annonçant le live. Le lien, qui permettra à chacun de s'y connecter, sera disponible le jeudi 28 juin à 16h15 sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [e-cancer.fr](#). Il sera également disponible en replay dès le 1^{er} juin sur les réseaux et le site de l'Institut national du cancer :

- [Facebook](#) ;
- [Youtube](#) ;
- [LinkedIn](#) ;
- [e-cancer.fr](#).

Retrouvez les rubriques dédiées aux patients et à leurs proches :

- [Soins, déplacements, vie sociale ou professionnelle : les repères](#)
- [Contenus et rubriques utiles pour les patients et leurs proches](#)

À propos de l'Institut national du cancer

Créé par la loi de santé publique du 9 août 2004, l'Institut national du cancer est l'agence d'expertise sanitaire et scientifique en cancérologie de l'État. Chargé de coordonner les actions de lutte contre les cancers, l'Institut, par sa vision intégrée de l'ensemble des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale, économique liées aux pathologies cancéreuses, met son action au service des personnes malades, de leurs proches, des usagers du système de santé, de la population générale, des professionnels de santé, des chercheurs et des décideurs dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, et de la recherche.

La loi du 8 mars 2019, visant à renforcer la prise en charge des cancers pédiatriques par la recherche pédiatrique, confie à l'Institut national du cancer la mission de proposer « en coordination avec les organismes de recherche, les opérateurs publics et privés en cancérologie, les professionnels de santé, les usagers du système de santé et autres personnes concernées, une stratégie décennale de lutte contre le cancer, arrêtée par décret ».

www.e-cancer.fr [twitter](#)

CONTACT PRESSE

Responsable des relations media - Lydia Dauzet - 01 41 10 14 44 - presseinca@institutcancer.fr